



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 78 (1978), p. 53-63

Dominique Valbelle

Une tombe de la fin de l'Ancien Empire à Balat [avec 6 planches et 1 dépliant].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
??? ??? ? ? ??????? ??????? ?? ??????? ?????????? ????????????		
????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ????????		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

UNE TOMBE DE LA FIN DE L'ANCIEN EMPIRE À BALAT

Dominique VALBELLE

L’Institut Français d’Archéologie Orientale a entrepris, à partir de février 1977, le dégagement du mastaba le plus septentrional du site et de ses abords immédiats⁽¹⁾. Un cimetière sensiblement contemporain du mastaba s’étend à sa périphérie, particulièrement en direction du Nord. La tombe Mt 1, présentée ci-dessous, se situe à 5 m environ de son mur extérieur Nord. Elle compte parmi les sépultures les plus soignées de ce cimetière modeste. Son édition séparée du rapport de fouille qui portera sur l’ensemble de la zone permet de donner, dès à présent, une idée du type d’inhumation privée que l’on y pratiquait couramment. La fouille de son puits a été conduite, du 21 au 28 mars par A. Gout que je remercie d’avoir spontanément mis ses notes à ma disposition. J’ai personnellement achevé le travail du 18 au 30 avril et exécuté les relevés qui constituent les figures 1 et 2. Les dessins de vases en albâtre sont dus à Yousreya H. Hanafy (fig. 3), ceux de la poterie à P. Laferrière (fig. 4 et 5). Les photographies sont de J.-F. Gout et A. Lecler.

Orientée Est-Ouest, comme la plupart des tombes les plus anciennes de l’endroit, elle fait partie d’une rangée de trois sépultures disposées parallèlement les unes aux autres⁽²⁾. Elle se composait de trois éléments : une superstructure qui a presque complètement disparu, un puits ensablé et un caveau inviolé.

De la superstructure, élevée sur un sol de mouna commun à l’ensemble des tombes de ce secteur, il ne subsiste que quelques rangées de briques crues, au Sud et à l’Ouest du puits (fig. 1). Elles ne doivent d’être préservées qu’à la proximité du mastaba V dont la masse a freiné l’érosion dans cette zone. Il est néanmoins

⁽¹⁾ Voir le rapport de M. Valloggia, p. 65 sq.
du présent *BIFAO*.

⁽²⁾ Le plan de la figure 1 et le cliché de la

planche XIX montrent la position relative des tombes Mt 1 et Mt 2; Mt 3 se trouve immédiatement au Nord de Mt 2.

difficile d'identifier avec précision la construction à partir de ces pauvres vestiges. Les restes de la superstructure d'une tombe voisine (Qt 1) sont mieux interprétables : il s'agit vraisemblablement d'une petite chapelle située au-dessus du caveau⁽¹⁾.

Le puits, auquel on accède, à l'Est, par un escalier rudimentaire de six marches irrégulièrement taillées dans le gebel⁽²⁾, est limité, au Sud, à l'Ouest et au Nord, par trois murs de briques, plaqués contre le gebel. Au Nord et au Sud, ces parements ne descendent qu'au niveau de la quatrième marche, tandis qu'à l'Ouest, les briques sont visibles sur toute la hauteur du puits, rangées alternativement dans le sens longitudinal et dans le sens transversal. Dans le fond du puits, un bouchon de briques et de mouna, plus épais (une brique et demie), ferme le passage qui conduit au caveau.

Celui-ci, comme la majorité des caveaux voisins⁽³⁾, se présente comme une simple caverne creusée, à l'Ouest du puits, à 3 m au-dessous de la surface du sol. Il affecte, grossièrement, la forme d'un rectangle de 1,10 m sur 2,60 m. Son plafond, effondré lors du dégagement⁽⁴⁾, devait se placer à 90 cm environ au-dessus de son sol. Celui-ci, constitué par le gebel assez soigneusement régularisé, était recouvert d'une couche de sable fin sur laquelle reposait l'aménagement destiné à recevoir l'inhumation : une banquette en mouna courant tout autour d'une cavité centrale sensiblement trapézoïdale (0,49 m à l'Ouest; 0,40 m / 0,46 m à l'Est; sur 1,95 m) dont le fond était muni d'une mince plaque d'argile. Cette cavité, enduite de chaux⁽⁵⁾, renfermait un sarcophage en bois : l'empreinte de ses planches est visible sur la plaque de mouna du fond (Pl. XXII) et quelques fragments de bois noirci et pulvérulent ont été recueillis. Le cercueil contenait à la fois le squelette et la presque totalité du mobilier funéraire disposé principalement en surface (Pl. XX et XXI). L'ensemble était noyé dans une grande quantité de chaux et d'importantes traces d'ocre jaune ont été relevées. Le corps n'étant

⁽¹⁾ Cette tombe, installée contre le mur Nord du mastaba V, était mieux protégée que les autres.

⁽²⁾ Le niveau de chacune de ces marches correspond à la partie supérieure de couches géologiques plus dures.

⁽³⁾ Trois des caveaux fouillés jusqu'à présent étaient dotés de voûtes en briques.

⁽⁴⁾ Des effondrements sont visibles dans la quasi totalité des caveaux.

⁽⁵⁾ Les échantillons de chaux et d'ocre ont été analysés par C. Traunecker.

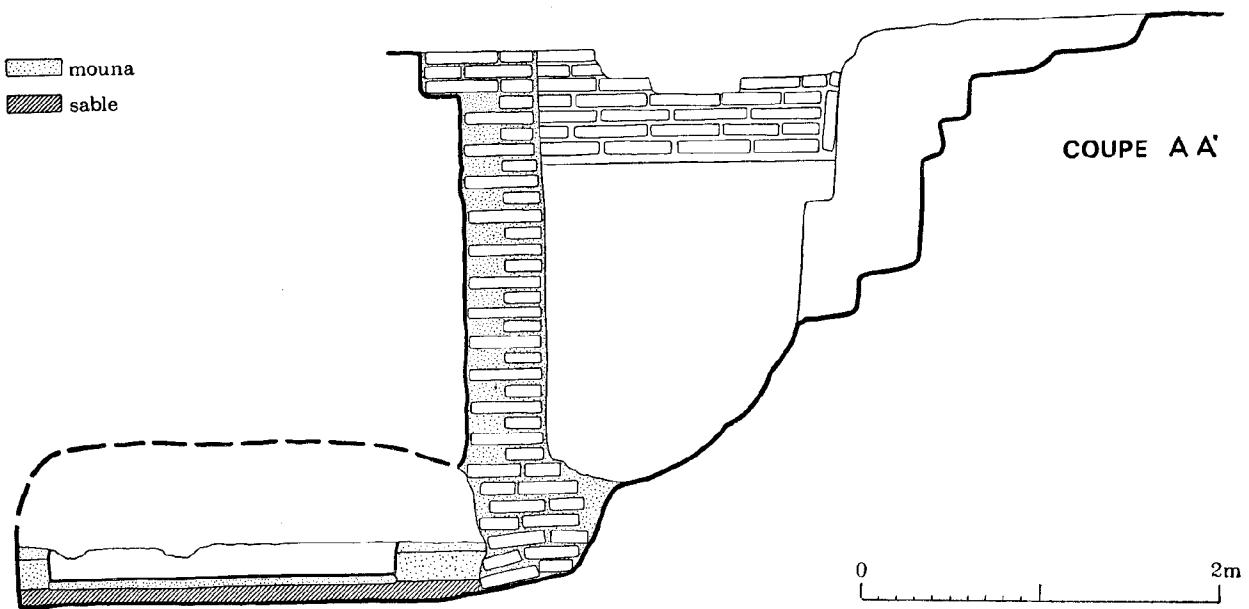
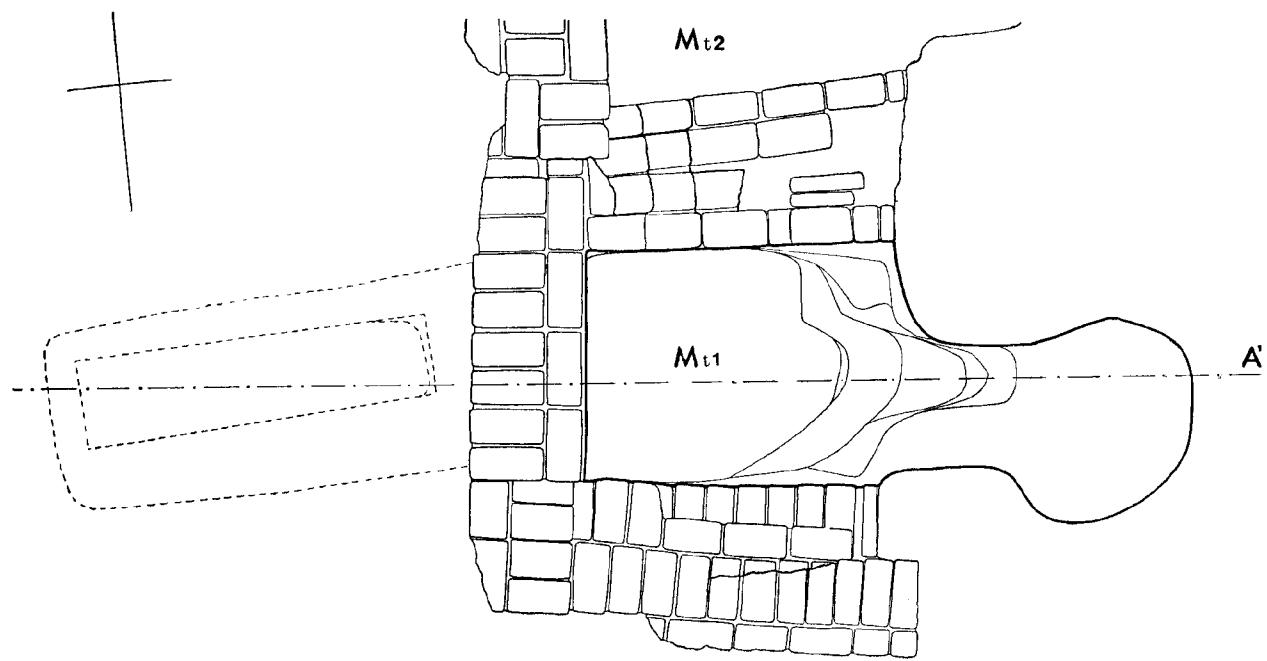


Fig. 1. — Plan et coupe de la tombe Mt 1.

pas momifié, cette chaux avait peut-être une fonction, sinon conservatrice, du moins purificatrice. Quant à l'ocre, il a pu appartenir à un décor aujourd'hui disparu.

Le squelette (fig. 2 et Pl. XXI), sous l'effet de la chaux combiné à la pression exercée par le gebel effondré, était en piteux état et, malgré l'usage de plastique liquide pour le consolider, seuls quelques ossements caractéristiques ont pu être conservés. Ils seront étudiés par le professeur Rogalski. Le corps était allongé sur le dos, la tête à l'Ouest regardant vers le Nord et le bras droit était replié vers l'avant. Il s'agit, comme on le voit sur la photographie, d'un sujet adulte.

Les objets réunis autour du mort nous sont parvenus en meilleur état (fig. 2 et Pl. XX). A ses pieds étaient groupés un grand vase globulaire en terre cuite (13) et trois petits vases en albâtre (1, 2 et 3)⁽¹⁾. Près du pied gauche, un miroir de bronze sans manche (6) était dressé contre la paroi Nord du cercueil. Deux autres vases d'albâtre (4 et 5) étaient appuyés au genou gauche. Une coupe en terre cuite (12) reposant sur la cuisse gauche recouvrait partiellement un collier fait de perles et d'amulettes (10). Un « button seal » (8) était posé près de la main droite et un second collier (11) fut trouvé derrière la tête. Un fragment de peigne (7) a été recueilli au tamisage. En dehors du sarcophage, un petit pot caréné en terre cuite (14) était complètement noyé dans la banquette de mouna située au Sud de l'enterrement. Enfin, une petite jarre de terre cuite très grossière (15), prise dans la mouna du fond du puits, devait appartenir aux offrandes funéraires de cette sépulture.

Les albâtres (fig. 3 et Pl. XXIII)⁽²⁾

1. Petit vase à fond plat (n° inv. 431); ht. 9,4 cm; diam. de la panse 4,9 cm; diam. de l'ouverture 4,6 cm; fond 3,1 cm; le bord est ébréché et un éclat a été recollé⁽³⁾.
2. Petite jarre (n° inv. 432); ht. 15,3 cm; diam. de la panse 5,8 cm; diam. du col 4,8 cm⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Le vase (3) renfermait une amulette (9).

⁽²⁾ Ils ont déjà été reproduits en photographie dans le *BIFAO* 77, 1977, pl. XLVI.

⁽³⁾ Comparer G. Brunton, *Mostagedda*, 1937

pl. LIX, 3 n.

⁽⁴⁾ Id., pl. LIX, 3 b.

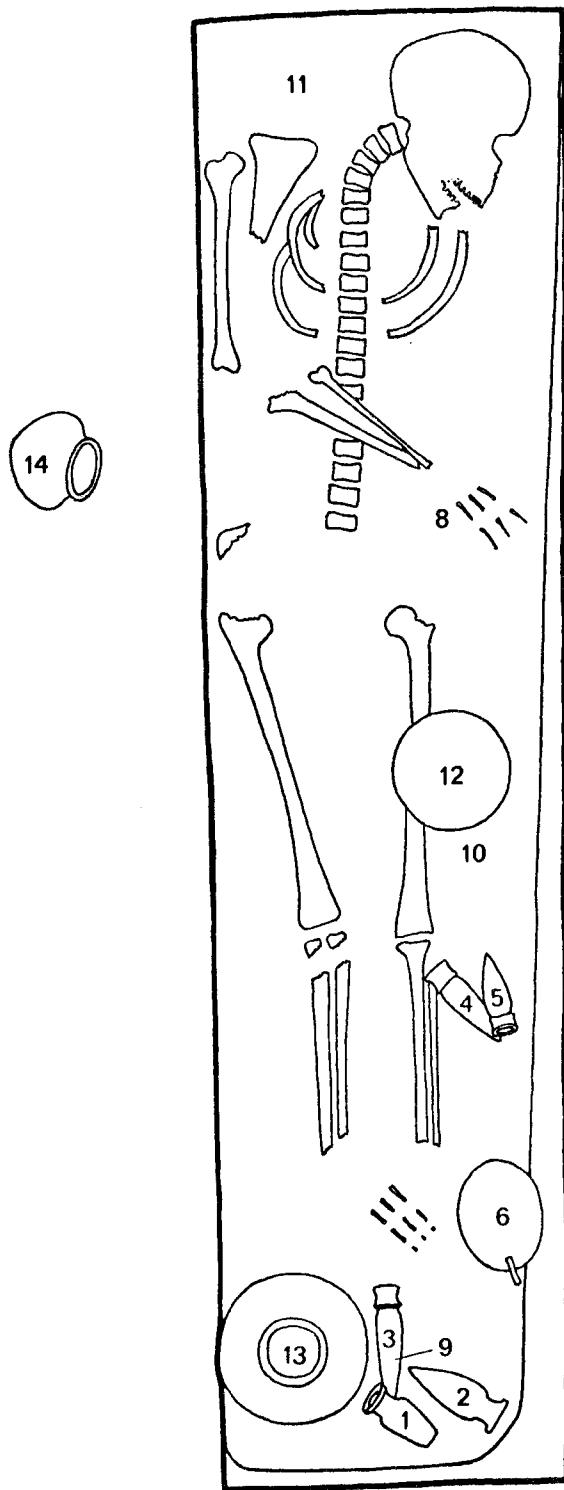


Fig. 2. — Position du squelette et du mobilier funéraire dans le caveau (échelle 1/10^e).

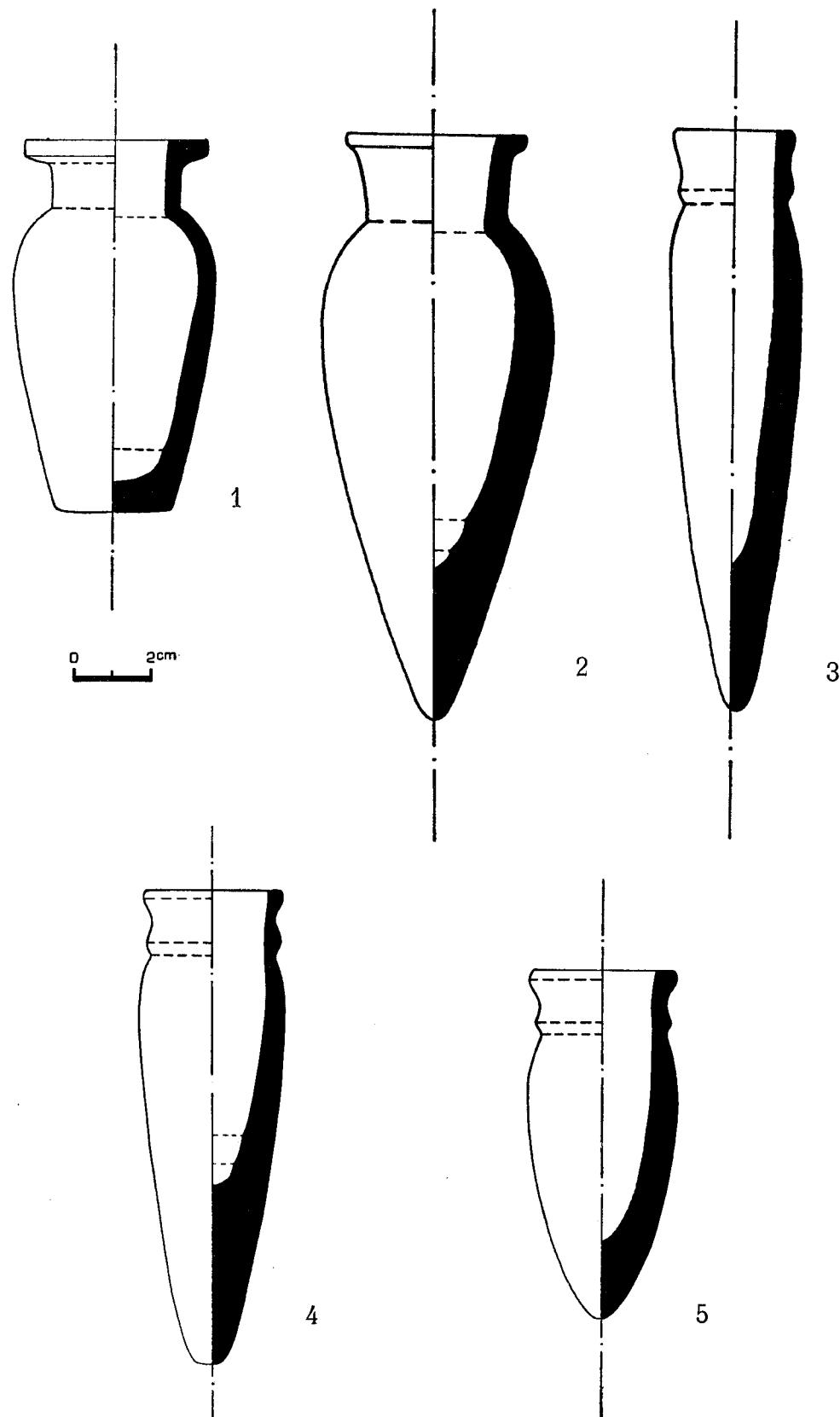


Fig. 3. — Vases en albâtre (1) à (5).

3. Petite jarre à bord haut (n° inv. 433); ht. 16 cm; ht. du col 1,9 cm; diam. de la panse 3,4 cm; diam. de l'ouverture 3,2 cm⁽¹⁾; elle renfermait l'amulette (9).
4. Petite jarre à bord haut (n° inv. 435); ht. 11,2 cm; ht. du col 1,5 cm; diam. de la panse 3,55 cm; diam. de l'ouverture 3,5 cm.
5. Petite jarre à bord haut (n° inv. 434); ht. 8 cm; ht. du col 1,5 cm; diam. de la panse 3,8 cm; diam. de l'ouverture 3,8 cm⁽²⁾.

Les objets de toilette (Pl. XXIII et XXIV)

6. Miroir de bronze (n° inv. 436); ht. 14 cm; tige 3,7 cm; l. 15,5 cm; ép. 3 mm; il est oxydé mais complet⁽³⁾.
7. Fragment de peigne en os (n° inv. 442); 3 cm sur 1,4 cm; ép. 3 mm.

Les amulettes et les perles (Pl. XXIV)

8. Button seal en pâte blanche (n° inv. 443); ht. 1 cm; diam. 1,8 cm; une grenouille en relief est représentée sur le dessus; le dessin du sceau est géométrique⁽⁴⁾.
9. Amulette figurant un vautour, munie d'un anneau, en os (n° inv. 438); 12,5 mm sur 12,5 mm sur 2,5 mm; elle se trouvait à l'intérieur du vase (3)⁽⁵⁾.
10. Collier composé de perles et d'amulettes (n° inv. 439) :
 - a. deux poings à sept doigts en os; 11 mm sur 11 mm sur 4,5 mm⁽⁶⁾;
 - b. deux yeux *oudjat* en os; 15 mm sur 10 mm sur 4 mm⁽⁷⁾;
 - c. un œil *oudjat* en quartz blanc; 9 mm sur 8 mm sur 2,5 mm;
 - d. un babouin accroupi en pâte blanche; 12 mm sur 4 mm sur 2 mm⁽⁸⁾;
 - e. une jambe (?) en agathe; 6 mm sur 7 mm sur 0,5 mm⁽⁹⁾;

⁽¹⁾ Id., pl. LIX, 3 c.

LVII : 46, H 9.

⁽²⁾ Id., pl. LIX, 3 e.

⁽⁶⁾ Id., un peu différents de 8, B 12.

⁽³⁾ Id., pl. LXI, 19.

⁽⁷⁾ Id., 62, F 5.

⁽⁴⁾ Id., pl. LX, 37.

⁽⁸⁾ Id., 14, H 9.

⁽⁵⁾ Id., dans la classification des pl. LVI-

⁽⁹⁾ Id., 10, N 15.

- f. autre amulette informe en agathe; 7 mm sur 14 mm sur 0,5 mm;
- g. perles en pâte blanche (0,5 mm à 10 mm sur 2 mm), crum beans (8 mm sur 3 mm), agathe (8 mm sur 4 mm), amazonite (4 mm sur 7 mm), faïence (11 mm sur 6 mm ou 9 mm sur 4 mm) et petits coquillages (13 mm sur 5 mm).

11. Collier de perles cylindriques ou ovales en pâte blanche; 12 mm à 39 mm sur 5 mm à 7 mm (cylindriques) et 6 mm sur 2 mm pour les ovales.

La céramique (fig. 4 et 5)

12. Coupe à petit bord rentrant (n° inv. 437); ht. 2,5 cm; diam. 14 cm; l'engobe est rouge; la coupe était brisée en huit morceaux.

13. Vase globulaire à fond plat (n° inv. 430); ht. 19,4 cm; diam. de la panse 20,5 cm; diam. de l'ouverture 10,8 cm; il portait une marque sur la panse (fig. 5); il est salpêtré et fendillé⁽¹⁾.

14. Vase globulaire caréné (n° inv. 445); ht. 9,5 cm; diam. de la panse 11,2 cm; diam. de l'ouverture 8,5 cm.

15. jarre grossière (n° inv. 427); ht. 14,8 cm; diam. de l'ouverture 9,8 cm⁽²⁾.

SÉPULTURE SECONDAIRE DANS LE PUIT (Pl. XIX)

Le puits de la tombe Mt 1 était rempli de sable et de briques qui pouvaient provenir de la superstructure⁽³⁾. Près de la surface du sol, avait été pratiqué un enterrement rudimentaire, naturellement postérieur à l'aménagement de la tombe, mais que l'on peut néanmoins dater de la fin de l'Ancien Empire ou de la Première Période Intermédiaire. Le corps, que ses dimensions désignent comme celui d'un adulte, était orienté et disposé sensiblement comme celui de la sépulture principale, mais les genoux étaient joints et légèrement pliés. Le crâne avait disparu, mais

⁽¹⁾ Comparer : *Fouilles Franco-Polonaises III, Tell Edfou (1939)*, 1950, n° 689, p. 251 et fig. 126.

⁽²⁾ Id., n° 680 et 681, p. 248 et pl. XXXIV, en bas, à droite.

⁽³⁾ La plupart des puits des tombes voisines renferment également une grande quantité de briques irrégulièrement entassées dans le sable de remplissage.

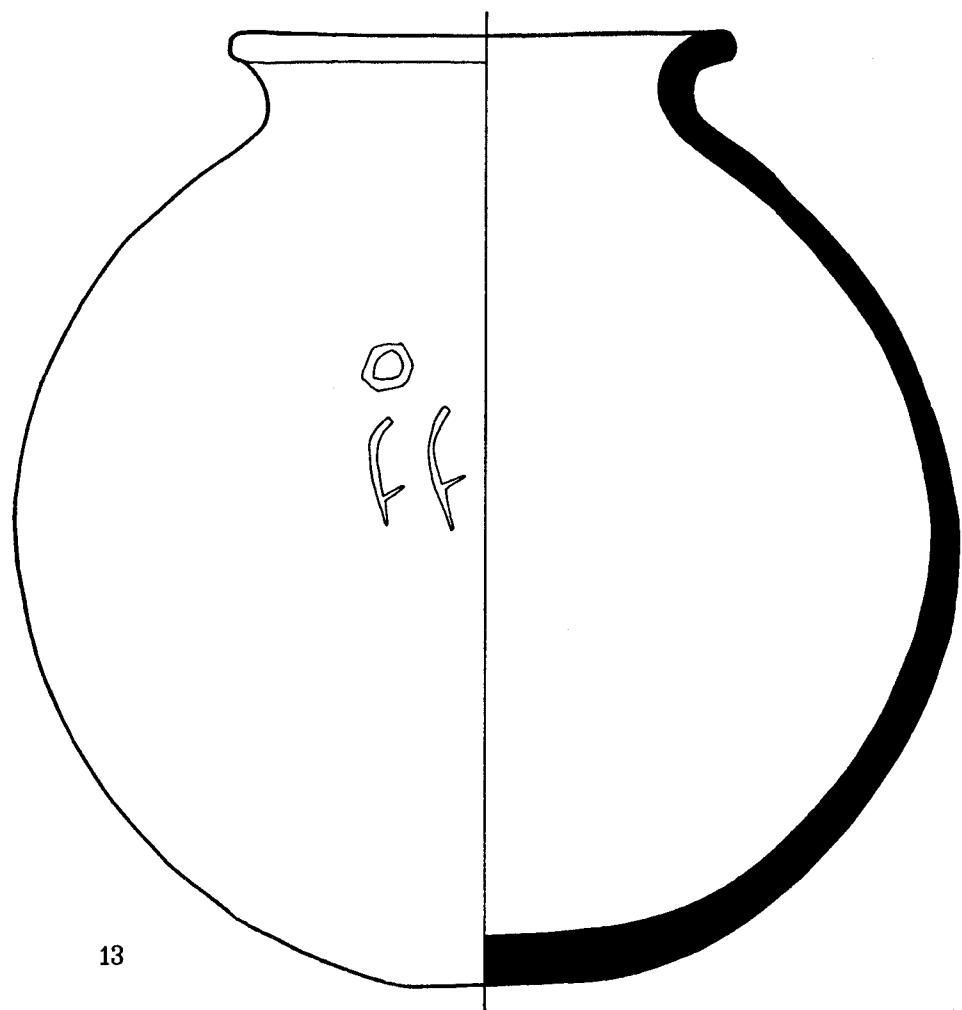
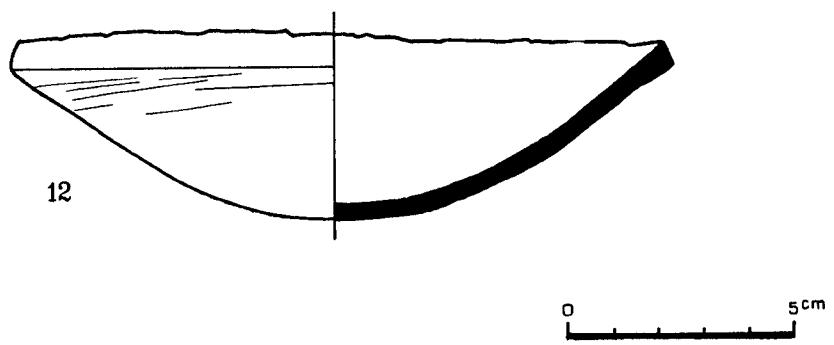


Fig. 4. — Céramique (12) et (13).

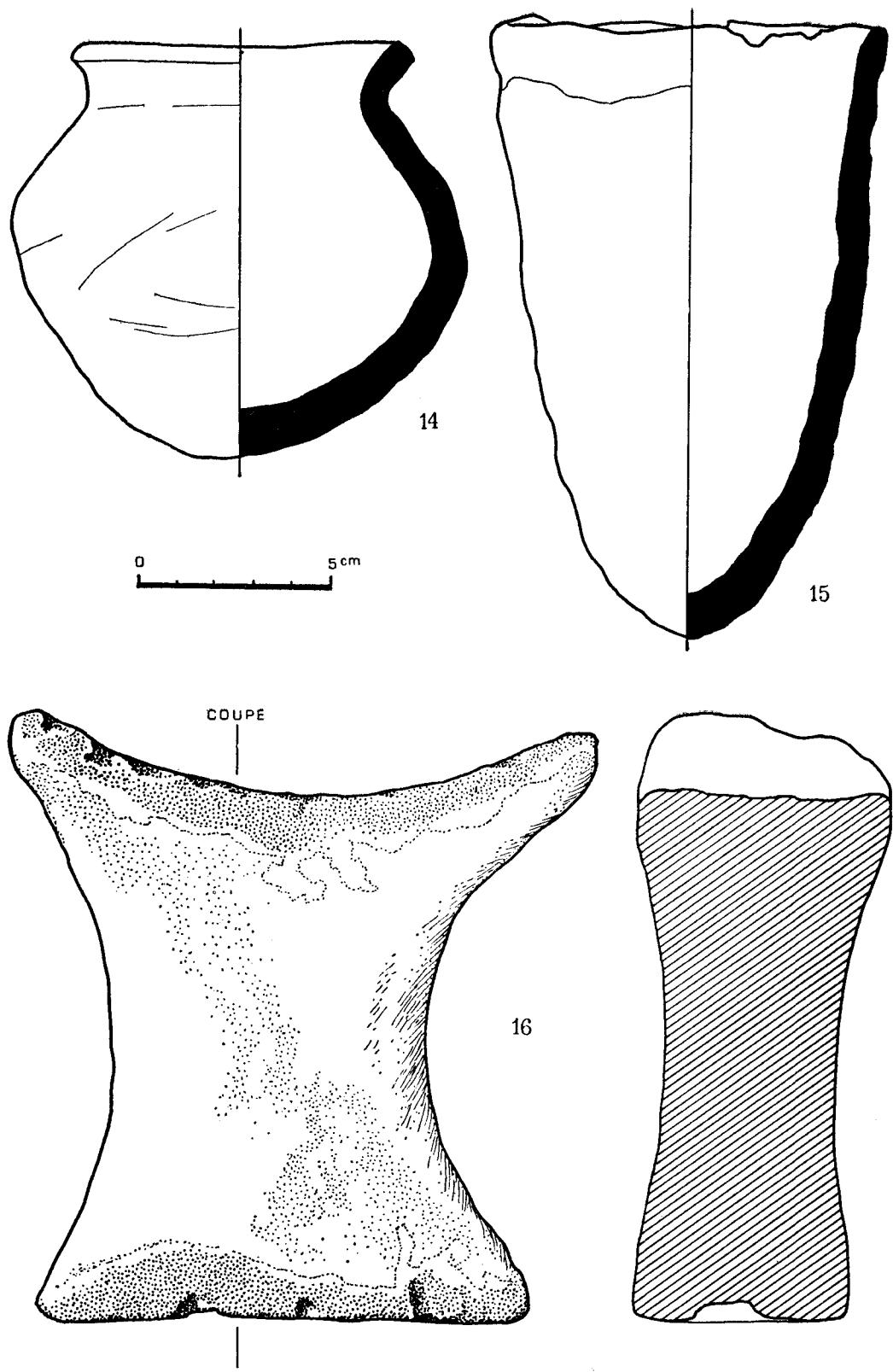


Fig. 5. — Céramique (14-15) et terre cuite (16).

les os conservés sont en bon état, n'ayant pas été écrasés par l'effondrement du gebel. Quelques briques, alignées assez régulièrement au Nord et à l'Est, pourraient être les vestiges d'une installation fruste, destinée à protéger le mort. Le mobilier funéraire se réduisait à un chevet en terre cuite (16) et à un bouchon conique en terre crue, groupés près de l'épaule gauche.

16. Chevet en terre cuite (n° inv. 239); ht. 15,7 cm et 13,5 cm au niveau du creux; l. 14,8 cm et 8,1 cm au centre; ép. 6,5 cm et 4,5 cm au centre; la pâte, de couleur brun foncé, est recouverte d'une engobe ocre rouge en partie écaillée; le travail est assez grossier (fig. 5).

Des enterrements secondaires semblables sont fréquents dans les puits des tombes de ce secteur⁽¹⁾.

La tombe Mt 1, par son orientation et sa structure autant que par son contenu et son utilisation secondaire, est représentative du cimetière auquel elle appartient. Sans être parfaitement préservée, puisque sa superstructure est presque complètement arasée et que le plafond de son caveau est effondré, elle conservait la plupart des éléments essentiels à une analyse archéologique. Le mobilier qu'elle renfermait, s'il est bien attesté à Balat⁽²⁾, est également répertorié en divers sites de la vallée. On trouve, par exemple à Mostagedda un groupement d'objets tout à fait identique dans une tombe de la VI^e dynastie⁽³⁾ et la majorité du matériel considéré plus haut correspond, comme on l'a vu, à des types isolés par Brunton, sous cette dynastie. Quelques-uns, en revanche, seraient plutôt caractéristiques de la Première Période Intermédiaire : le « button seal » à décor de grenouille (8)⁽⁴⁾ et l'amulette en forme de babouin accroupi (10, d)⁽⁵⁾. Inversement, le contenu de

⁽¹⁾ Dans la tombe voisine, Mt 2, notamment.

⁽²⁾ D'autres vases similaires en albâtre ont été mis au jour dans les tombes NIIt, NIIIt 2 et 3. Des perles et des amulettes tout à fait comparables aux nôtres ont été recueillies dans des sépultures voisines. Quant à la poterie, qu'il s'agisse des formes entières décrites ici ou des tessons ramassés au cours de la fouille, elle se rattache aux quelques types abondamment répandus sur l'ensemble

du site.

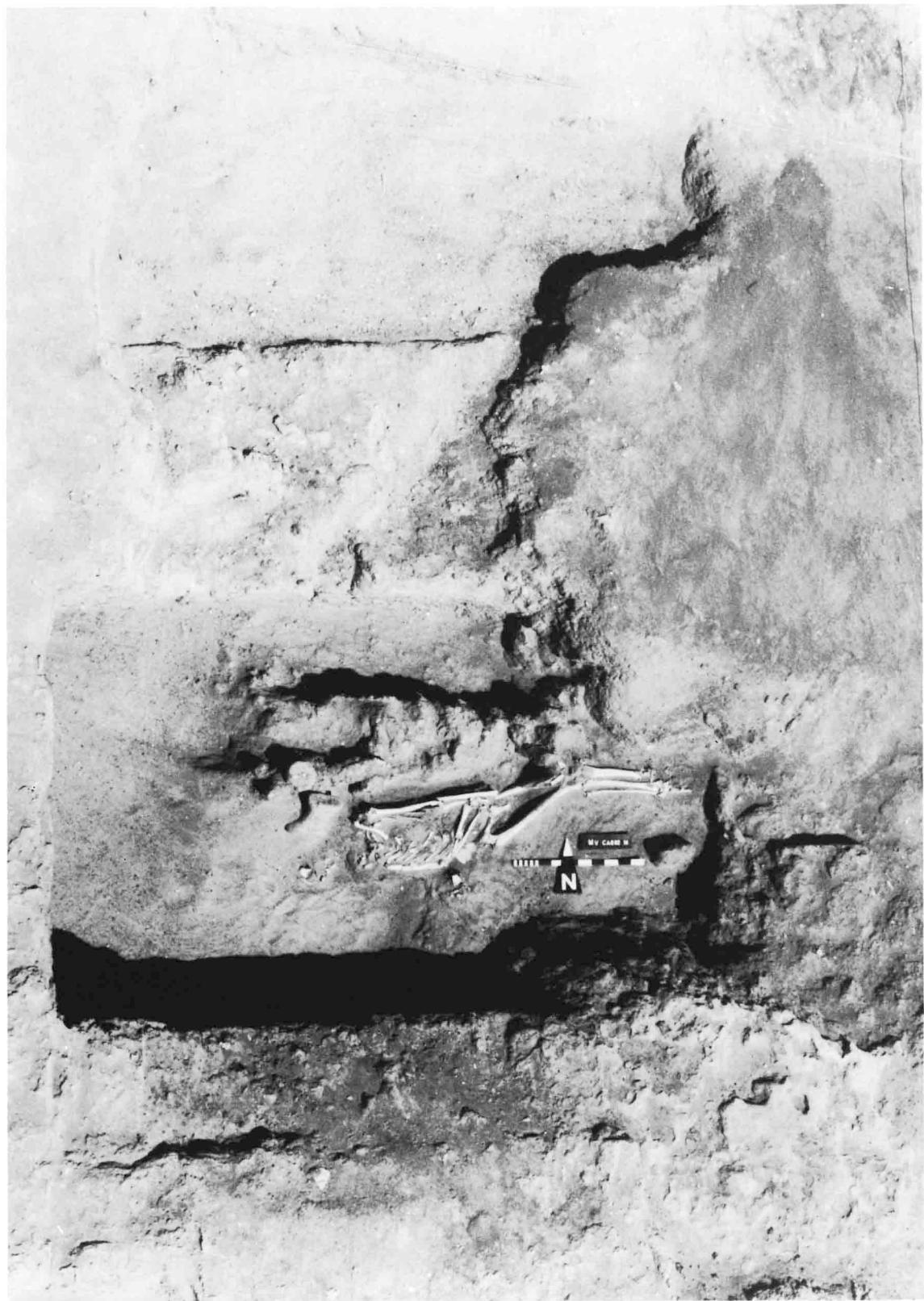
⁽³⁾ *Op. cit.*, pl. LXIV-LXV.

⁽⁴⁾ D'après F. Petrie, « Buttons and Designs Scarabs », *BSAE* 38, 1925, p. 2-3 : les grenouilles sont représentées sur les « button seals » à partir de la VII^e dynastie. Mais les sceaux qu'il étudie sont bien différents du nôtre. Voir plutôt : Brunton, *Matmar*, 1948, pl. XXXVIII, 7 (sceau daté V/VI^e dynastie).

⁽⁵⁾ Voir supra, p. 58, n. 8.

la tombe Mt 1 peut être comparé à celui d'un mastaba d'Edfou, daté de la V^e dynastie⁽¹⁾. Il serait vain de vouloir attribuer une date trop précise à cette tombe au vu de quelques objets pris isolément. De plus, les critères de datation valables pour la vallée doivent naturellement être considérés avec circonspection lorsque l'on essaie de les appliquer à l'étude d'une province aussi éloignée du pouvoir central que l'oasis de Dakhla. On peut cependant avancer, sans grand risque d'erreur, que la sépulture qui a retenu notre attention appartenait à une personne de l'entourage d'un gouverneur des oasis, à la VI^e dynastie.

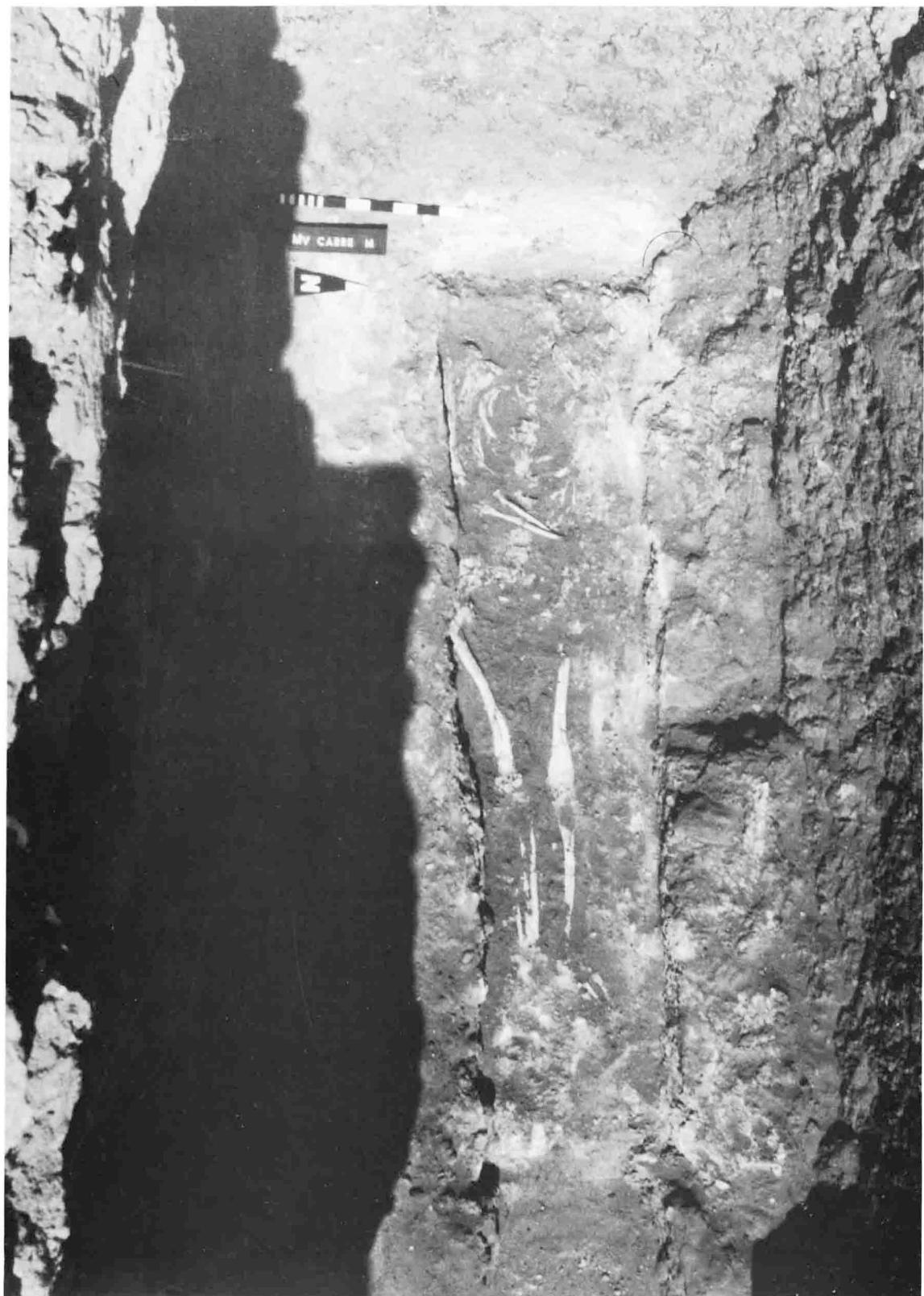
⁽¹⁾ *FIAO IX/2* (1932), 1933, p. 36 sq. et fig. 82.



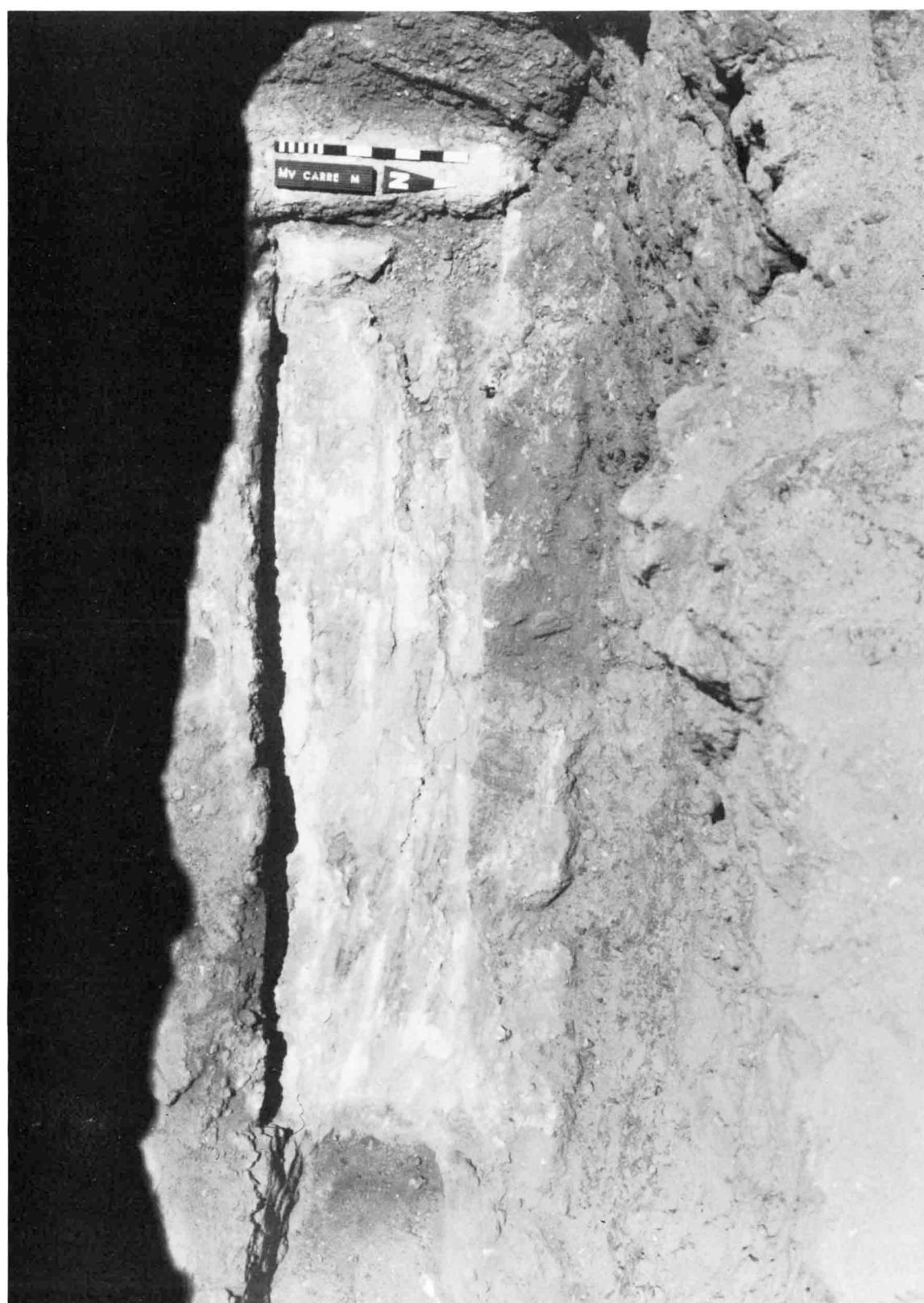
Les tombes Mt 1 et Mt 2 au début de la fouille et l'inhumation secondaire du puits Mt 1.



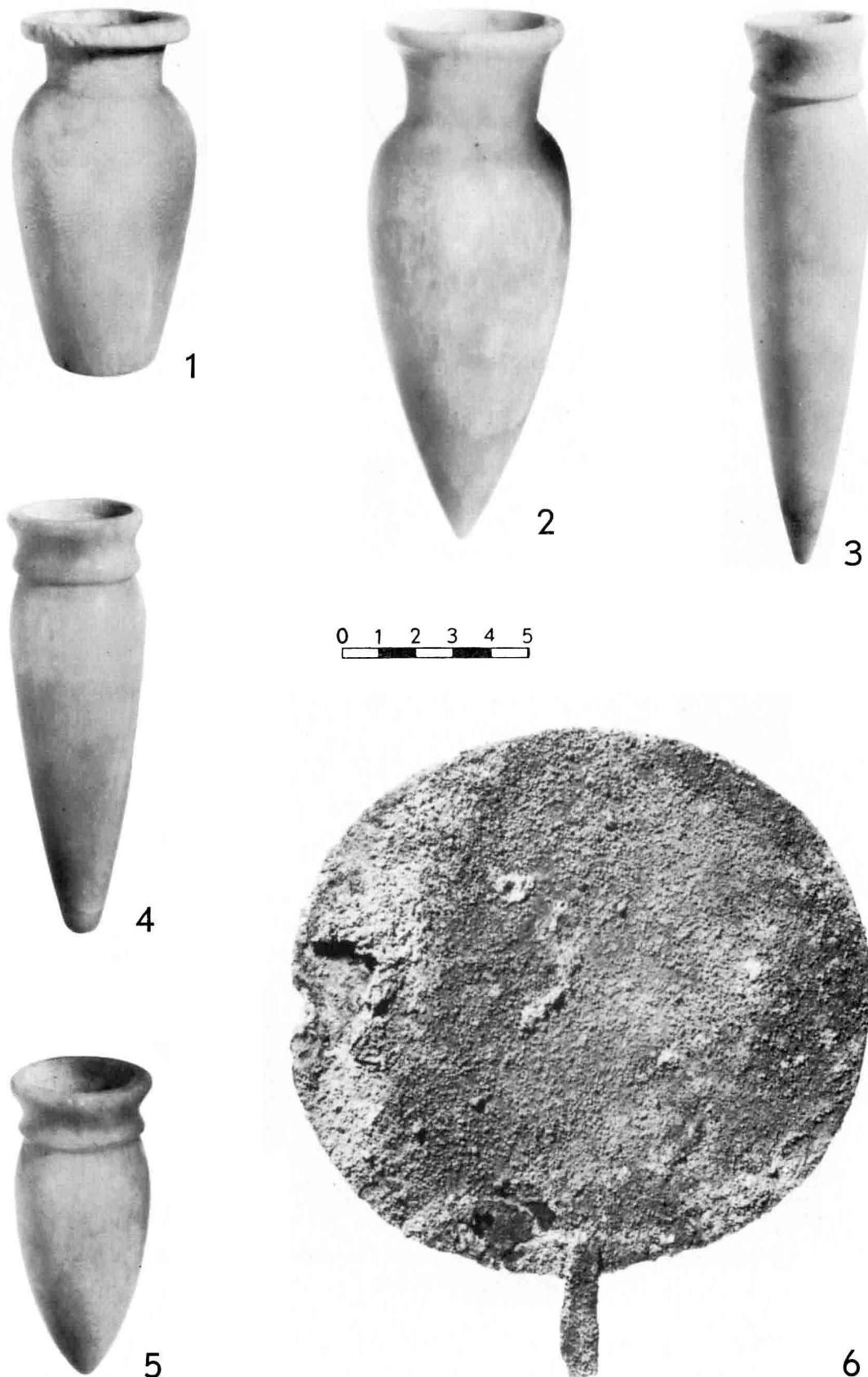
Les vases d'albâtre et le miroir de bronze *in situ*.



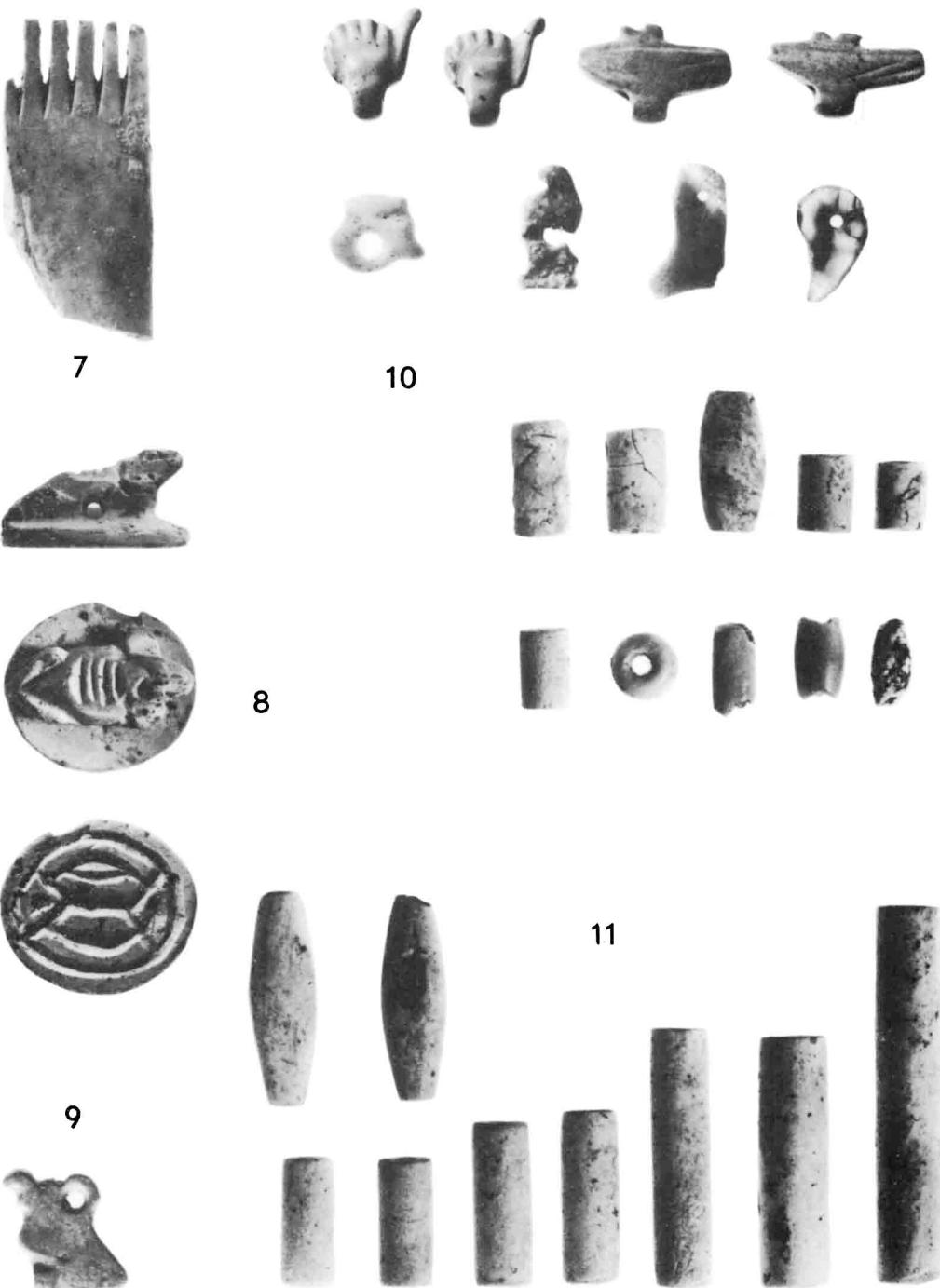
Le squelette dans son sarcophage.



L'empreinte du sarcophage dans la cavité centrale.



Les vases en albâtre (1), (2), (3), (4) et (5) et le miroir de bronze (6).



Le fragment de peigne (7), le « button seal » (8), l'amulette (9) et les éléments de collier (10) et (11).